

ESSOR URBAIN ET ÉQUILIBRE PLANÉTAIRE: LE SENS D'UNE «INVERSION»

Marcellin Barthassat

Toute expérience construite et urbaine a son lot d'inachevés, de délaissés, d'inégalités. En cette fin du 20^e siècle, pendant laquelle l'activité constructive humaine a été sans précédent, nous héritons d'une situation globale qui tend vers un épuisement des ressources et une profonde modification des écosystèmes. Les territoires utilisés, usés, et exploités confrontent les sociétés à de nombreux risques. Rarement l'humanité s'est trouvée face à une telle dissymétrie entre économie et écologie, entre espaces et société. Si le rythme de croissance démographique préfigure le développement de villes gigantesques (mégapoles), s'y ajoutent d'autres facteurs tels l'augmentation de la durée de vie dans les pays développés, l'exode rural, la crise migratoire, et bientôt les réfugiés climatiques. Or, les villes peuvent-elles continuer à s'étendre sans conséquences sur les espaces naturels et agricoles ? À l'échelle planétaire, l'organisation du nombre d'habitants dans les agglomérations implique une modification profonde des approches productivistes à laquelle nous nous étions habitués depuis plus d'un siècle. Cette forte pression d'ensemble (vieillesse, démographie, activité, migration), qui agite l'utilisation du sol des villes (MANTZIARAS et VIGANÒ 2016), rend la vie urbaine et sa pérennité incertaine. L'empreinte écologique atteint de telles limites, qu'elle met nos modèles de modernité en crise. L'invention d'une «densité raisonnée» est devenue l'un des enjeux des politiques publiques¹. La difficulté à conduire des projets d'urbanisme et de territoire va s'accroître, car la crise des modèles implique une modification des pratiques en la matière. Aussi, le statut (scientifique) de l'urbanisme doit s'ouvrir à de «nouvelles alliances» avec l'histoire, la géologie, l'écologie et les sciences humaines.



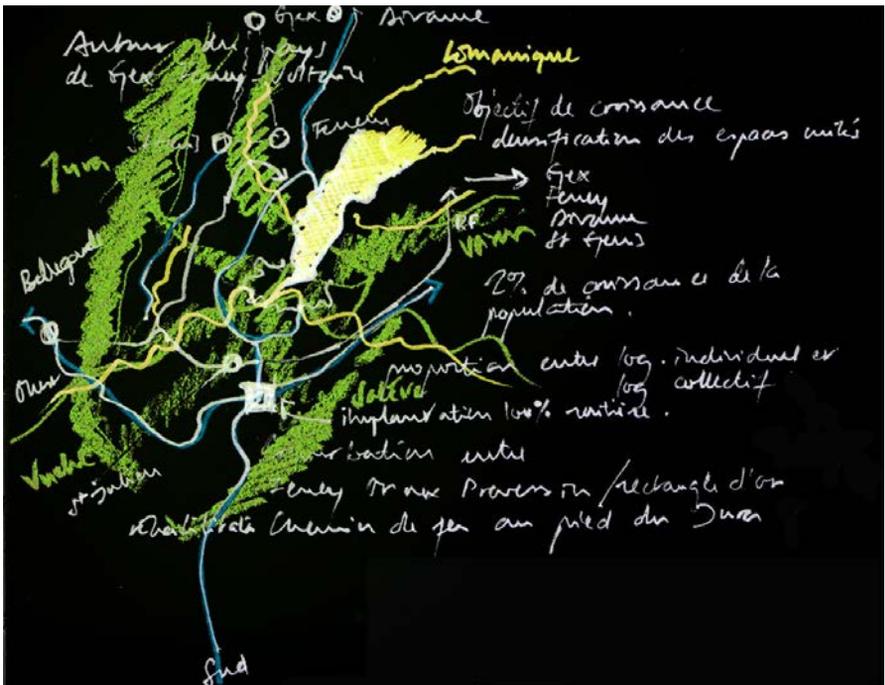
1. AGGLOMÉRATION
DE 1,2 MILLION
D'HABITANTS, ZÜRICH
EST ENTOURÉE DE HUIT
CANTONS PÉRIPHÉRIQUES
DEVENANT AINSI
UN «ESPACE
MÉTROPOLITAIN»
COMPTANT 2 MILLIONS
D'HABITANTS ET 900 000
EMPLOIS. L'ENSEMBLE
DE CET ESPACE URBANISÉ
REPRÉSENTE ENVIRON
40 % DU PIB NATIONAL.
(© M. BARTHASSAT,
2017).

Si la population mondiale consommait les ressources comme un Suisse contemporain, nous aurions besoin de 3,5 planètes Terre². Cette situation a poussé la Confédération, signataire des accords de Kyoto en 1997, à développer des politiques publiques d'aménagement territorial alliant les domaines de l'urbanisme, de la mobilité, de l'environnement et du paysage sur une trentaine d'agglomérations. À l'échelle transfrontalière du Grand Genève (bassin de vie de 2 500 km²), l'augmentation du nombre d'habitants et d'emplois à l'horizon 2035-2040 est estimée à 1,2 million d'habitants, soit une augmentation de 340 000 habitants et plus de 200 000 emplois, équivalant à 15 000 habitants supplémentaires par an. Cette région, qui s'étend de l'Espace du Mont-Blanc au Bassin lémanique jusqu'aux plis du Jura, est marquée par d'importantes inégalités sociales et spatiales. L'agglomération francovaldo-genevoise gère une mobilité à «flux tendu»; malgré ses efforts de planification depuis 2007, il lui faudra affronter une augmentation exponentielle de transports individuels motorisés, qui atteindra plus du million à l'horizon 2040. C'est sans compter l'évolution des autres modes de déplacements que génère l'attractivité urbaine, et la crise latente de la mobilité qui guette la métropole du Grand Genève comme tant d'autres villes.

Champ de recherche et de projet

Entre le construit et le non-construit, une «inversion» du regard devient nécessaire. Forcée de manière intuitive, elle m'en est devenue une quasi-conviction à la faveur du «paysage», tel un socle, une matrice territoriale qui préfigure des potentiels d'urbanisation (VERSTEEGH et COGATO LANZA 2005). Ce paradigme fut largement débattu et travaillé au sein de la filière «architecture et paysage», dispensée dès 1994 à l'Institut d'architecture de Genève (IAUG)³. Ce fut aussi un temps où l'implication professionnelle de mon atelier focalisait sur des projets de renaturation ou revitalisation des cours d'eau⁴. La question du paysage venait à la rencontre d'un autre questionnement à propos du contexte patrimonial (le donné), comme

2. ESQUISSE
D'UN TERRITOIRE
TRANSFRONTALIER DU
GRAND GENÈVE, EN
DISCUSSION LORS D'UN
SÉMINAIRE SUR LE PLAN
PAYSAGE DU PROJET
D'AGGLOMÉRATION
2008 (CROQUIS © M.
BARTHASSAT / AR-TER).



préalable au projet: identifier et comprendre des *aptitudes territoriales* (CORBOZ 1993). Il s'agit là d'une manière d'agir qui considère le lieu ou le site comme un sujet et non plus comme un objet à manipuler, en lui imposant un programme.

Entre finitude écologique et dessein sociétal

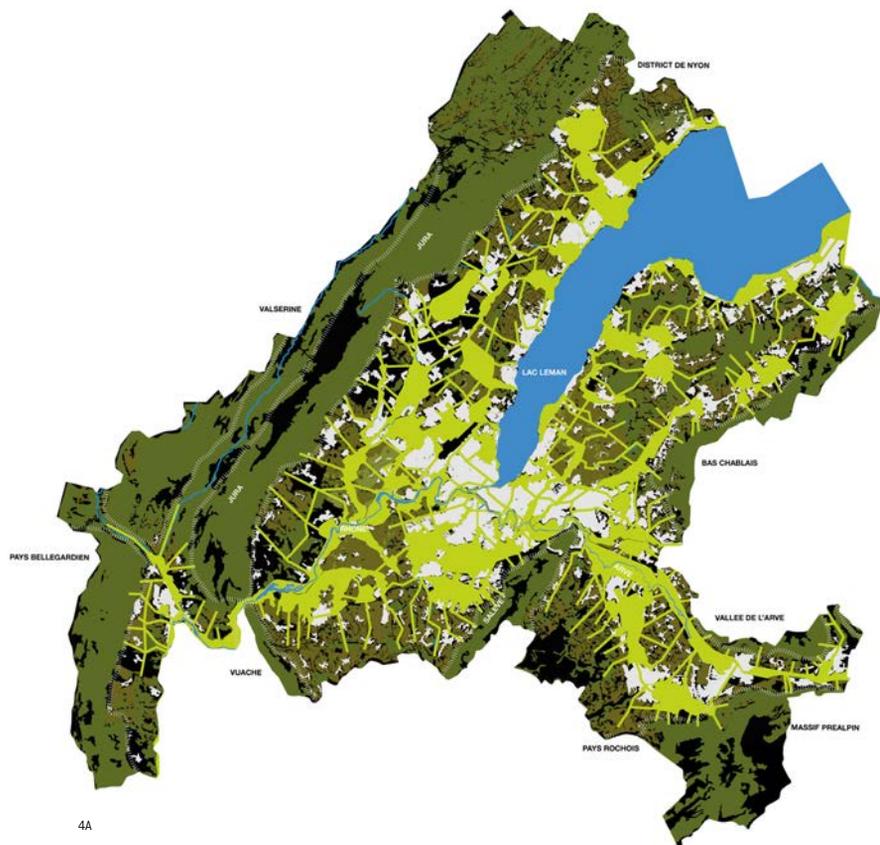
Parmi les nombreuses thèses autour de la «Nouvelle question urbaine» Bernardo Secchi insiste sur une problématique couplée entre inégalités sociales et inégalités spatiales. Ce «grand produit social» qu'est l'espace, engendrerait à la fois sa propre inertie tout en étant exposé aux «changements de l'économie, des institutions et de la politique». Il n'est donc pas infiniment malléable ou disponible. Car une fois construits, un édifice ou une infrastructure resteront pour une certaine durée, alors que l'évolution sociétale tend à des cycles de modification de plus en plus courts, plus malléables aussi. Dans ces conditions, l'une des réponses résiderait-elle dans un «dess(e)in» stable (ancré) ou bien flexible (fluctuant)? Entre essor urbain et équilibre planétaire, faisant référence au développement durable, il y a quelques signes permettant d'espérer que l'architecte-urbaniste pourrait s'engager et agir, allant du dessein au dessin... Notamment en articulant plusieurs dimensions, tels une écologie de la mesure, le statut partagé du sol, ses contraintes physiques, sa capacité à nous nourrir, ainsi qu'une redéfinition des disponibilités foncières, objets de tant de convoitises.

Lorsqu'il est question de *finitude écologique*, Gilles Clément cherche dans «les délaissés» de la ville distendue, les potentiels de récupération d'espaces et de revitalisation face à la croissance des villes. De même, lorsqu'André Corboz évoque les *aptitudes territoriales*, il confirme cette nécessité de connaissance et la complexité à partager un «imaginaire du territoire». Ces deux lectures sont d'une pressante actualité. En effet, la multiplicité d'intérêts contradictoires rend toujours plus complexe la gestion spatiale et fonctionnelle de l'héritage territorial, dans sa transformation, comme dans sa conservation. La mobilité des personnes, des biens et des services nous «installe» dans des évènements ou faits urbains (espace-temps), qui

tendent à faire disparaître les frontières d'antan entre la ville et la campagne. Cette *dilatation urbaine* – corrélation de l'arasement du paysage rural – disloque la ville-centre au profit de la ville suburbaine en «tache d'huile» produisant des paysages fragmentés au gré du preneur. Territoire à étages, ces lieux où nous vivons sont comme des noyaux dispersés entre les mailles de plus en plus espacées d'un filet (*Edge City, Città diffusa*, ou Hyperville). «L'attachement à la notion de ville crée des problèmes pour saisir et représenter les mégapoles d'aujourd'hui» (CORBOZ 1997). Le phénomène de polycentrisme en moyenne et grande périphérie illustre bien une profonde modification démographique et sa capacité d'accueil. Il entraîne des concentrations urbaines discontinues et des modes de gouvernance modifiés. Mais, selon la philosophe Chris Younès, cette mutation engendre «de nouvelles manières d'éprouver, d'agir et de penser». Dans son propos sur les *paradoxes des coexistences urbaines*, on trouve comme un écho à «s'immerger dans les imaginaires individuels et collectifs», d'ailleurs apparent dans la conclusion de *La ville des riches et la ville des pauvres*. D'où un intérêt croissant envers les enjeux du débat qui nous anime aujourd'hui.



3. ÉTENDUE DU PAYSAGE FRANCO-VALDO-GENEVOIS ENTRE LES PLIS DU JURA, LE BASSIN LÉMANIQUE, LES PRÉ-ALPES ET LE MASSIF DU MONT-BLANC [© F. BRIAND, 2010].



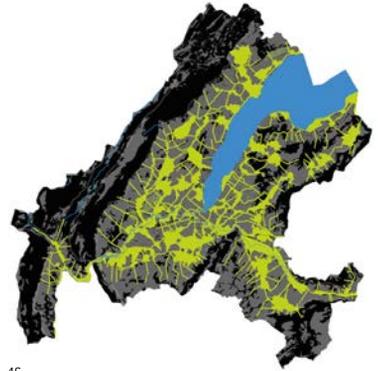
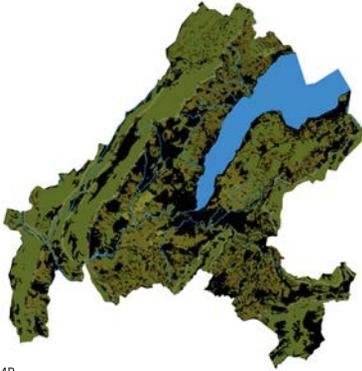
4A

- LAC ET COURS D'EAU
- RELIEF PIÉMONT / FLANC (ALT. 600-700 m)
- MASSIFS FORESTIERS OU CORDONS BOISÉS
- SURFACES AGRICOLES UTILISÉES
- ESPACES URBANISÉS
- ESPACES À ENJEUX PAYSAGERS
- CONNEXIONS ENTRE LES ESPACES À ENJEUX PAYSAGERS



0 m 2 km 4 km 10 km

© 2011-2012



Revenons au *Jardin planétaire* développé par Gilles Clément, ou à cet imaginaire du territoire qu'inspire André Corboz dans *le Territoire comme palimpseste*. Pour l'un, la finitude écologique, le brassage planétaire et la couverture anthropique constituent des «supports» sur lesquels nous sommes appelés à agir: faire avec, et le moins possible contre, ou «comment exploiter la diversité sans la détruire?» Pour l'autre, la notion de territoire dépend de la perception des propriétés physiques, et de la répartition des biens et des services:

Cette nécessité d'un rapport collectif vécu entre une surface topographique et la population établie dans ses plis, permet de conclure qu'il n'y a pas de territoire sans imaginaire du territoire.

Pour nous, gens du projet, le «donné» serait ainsi ce terreau fertile du «faire-avec». Cela signifie pouvoir se situer, se projeter, définir et débattre de ce qui nous attend, en visant l'évolution de cette «couverture anthropique» ou de cet «imaginaire du territoire». Contexte et projet sont alors réunis comme fondements à la pratique architecturale; autrement dit, savoir instaurer des relations entre histoire, transformation et modernité. Ici le sens du mot «projet», dans ses multiples expressions, relève d'un processus continu d'élaboration, d'emboîtements et de débats. N'y aurait-il pas là une première implication de méthode? Et sous-jacente à la méthode, une compréhension partagée qui nécessite de se retourner

4. PROJET DE PAYSAGE 2:
A/ «PLAN PAYSAGE»
DU PROJET
D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND GENEVE
FRANCO-VALDO GENEVOIS,
ÉLABORÉ PAR L'ATELIER
AR-TER À CAROUGE;
B/ CHARPENTE
PAYSAGÈRE;
C/ MAILLAGE VERT
(© AR-TER, 2012).

pour regarder d'où l'on vient (histoire), de lire et comprendre «entre les choses naturelles et les choses humaines» par une culture engagée que Giancarlo de Carlo développa autour des réflexions et du débat engagé par la revue *Spazio e società* par exemple (*Espace et société*, 1995).

Si le trait sur une carte représente une épaisseur, il n'en est pas moins un sujet à controverse. Car l'espace habité mobilise de multiples ressentis et perceptions, de multiples avis ou points de vue. C'est pourquoi il y a nécessité qu'une *démocratie urbaine* se mette en marche, pour résister, pour créer et construire un changement de posture d'ordre culturel et participatif (société civique)⁵. Sa pertinence exigera alors une intense production de connaissances pour informer le processus démocratique tout en explorant de nouvelles voies de sortie.

Quatre postures concordantes

On retrouve ainsi, chez nos quatre protagonistes, des propos clés pour tenter quelques réponses. Pour Gilles Clément l'épuisement des ressources nous invite au renouvellement urbain à l'intérieur des villes et à l'invention d'une sorte de métabolisme en boucle entre les nécessités des bassins de vie et le recyclage de ce que nous consommons. La construction d'un équilibre pour Bernardo Secchi implique une organisation de l'espace qui promeut une maîtrise équitable et solidaire des sols, réduisant ainsi une part des inégalités sociales. C'est pourquoi Chris Younès analyse le brassage des populations et leur coexistence en ouvrant un débat et une redéfinition de la mixité, de la diversité, du sentiment d'appartenance et du vivre ensemble. Enfin, André Corboz n'a eu cesse de répéter la nécessité d'une «analyse active» pour comprendre la complexité du phénomène urbain. Aux sédimentations de l'histoire à l'ère de l'Anthropocène, il nous invite non seulement à une lecture «du territoire comme palimpseste», mais également à un imaginaire du projet territorial comme producteur de connaissances.

Ces quatre repères dans les configurations de l'architecture et de l'urbanisme ne sont pas accessoires. Ils sont protagonistes d'un positionnement sociétal. Car «si l'homme a pu, grâce à l'essor des sciences

et des techniques, conquérir la maîtrise de son environnement, ce n'est pas sans altérer celui-ci, ni se priver des apports de l'expérience sensible» (COLLOT 2011). En renouant l'une avec l'autre, la «pensée-paysage» nous invite aujourd'hui et demain à une «inversion» du rapport entre programme et site, ou plus globalement entre urbanisme et paysage. Ce dernier deviendrait ainsi la matrice ou le socle territorial sur lequel se négocierait la croissance des villes. Autrement dit le lieu et sa signification représentent un «prélude» au projet, comme l'édifice à la question patrimoniale. Parmi les «chemins possibles» le projet d'*architecture de la ville* devrait pouvoir emprunter les itinéraires suivants:

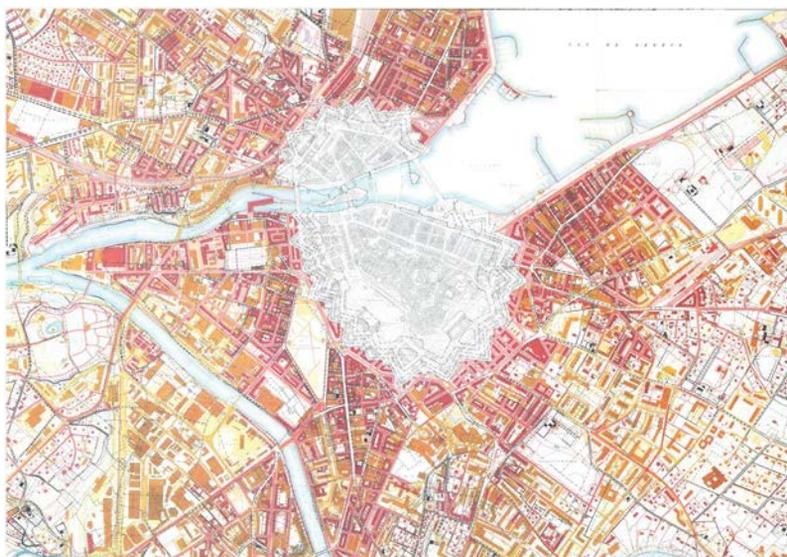
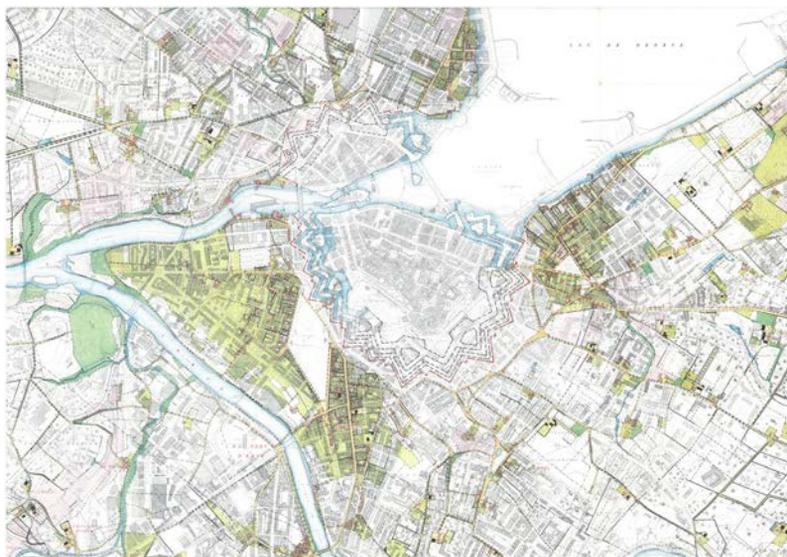
- Projeter dans le territoire de la mémoire;
- Inscrire l'échelle humaine dans la notion de «seuil»;
- Générer de la mixité sociale dans la diversité des fonctions urbaines.



5. CONSTRUCTION /
DÉCONSTRUCTION...
ORGANISATION
OU CHAOS ?
[© M. BARTHASSAT,
2015].

Le territoire de la mémoire

La question qui nous préoccupe aujourd'hui est bien le comment faire, quelle manière de construire, comment traiter l'existant et l'ajout. Si le patrimoine est un projet, reliant modèles, durabilité, inventions et histoire des matériaux, il est constitutif de notre appartenance à notre environnement, à une culture de la transformation. Aussi nous devons évaluer sérieusement la nécessité de conservation ou de remplacement dans un nombre toujours plus grand de sites et situations construites⁶. Le refus du gaspillage des ressources matérielles et humaines est constitutif pour de nouveaux équilibres dans le procès du «recyclage» urbain. Ce questionnement a passablement animé l'enseignement de la «sauvegarde du patrimoine bâti» à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève entre 1994 et 2006, avant sa malheureuse fermeture⁷. L'enseignant Sébastien Marot écrivait:



La philosophie du développement durable ne saurait en effet se contenter de proposer de nouveaux dispositifs qui seront plus économiques, plus souples et plus *sustainable* dans l'avenir. Elle doit elle-même savoir résister à la *libido aedificandi*, et peut-être, d'abord chercher cette souplesse, cette durée, cette aptitude et cette évolutivité dans les environnements construits dont nous héritons.⁸

Cette réflexion amène à une nécessité d'emboîtement des disciplines entre patrimoine, écologie et urbanisme, et nous rappelle que l'architecte travaille sur le territoire de la mémoire.

Il y a dans la *restauration* (réparation, recyclage), l'idée d'un renouvellement d'existence entre deux temps différents, dont l'un et l'autre ne peuvent se passer (relation dialectique), à savoir une discipline de l'invention qui lie composition et mémoire. La restauration est aussi un processus qui restitue à l'architecture ce qu'elle risque de perdre par des décisions aveugles. La relation avec la *transformation* est à chercher dans l'explicitation de principes d'intervention. Au fil des années d'expériences pratiques et théoriques, s'est construit comme une *praxis* de la réhabilitation. Ces principes du «projet de sauvegarde»⁹ contribuent aujourd'hui à suggérer des pistes critiques aux questions de la commande (programme), et renouveler de nouveaux rapports entre passé et futur.

6. SUPERPOSITION
CARTOGRAPHIQUE ENTRE
LE 18^e, LE 19^e ET LE
20^e SIÈCLE. FRAGMENT
DE L'ATLAS DU TERRITOIRE
GENEVOIS (ATG),
CARTOGRAPHIE RÉALISÉE
PAR ALAIN LÉVEILLÉ
MARIE-PAUL MAYOR ET
YVES CASSANI, ÉDITION
IAUG ET ÉTAT
DE GENÈVE
(PAGE PRÉCÉDENTE).



7. RÉHABILITATION
DE L'ANCIEN SITE
HYDRAULIQUE DES
SERVICES INDUSTRIELS
DE GENÈVE (SIG).
RÉALISATION CONDUITE
PAR L'ATELIER AR-TER ET
DANIEL KUNZI, POUR UN
CENTRE DE RENCONTRE
AUTOUR DE L'EAU, DE
L'ÉNERGIE, DE LA NATURE
ET DU PAYSAGE: WWW.
LESBERGESDEVESVY.CH
(© AR-TER /
M. BARTHASSAT).

Il s'agit de trouver une méthode permettant de superposer un état des lieux ou des invariants à un imaginaire urbain convenu, à la manière d'un plan-guide, tel que pratiqué à Nantes par exemple (CHEMETOFF 2009). Une méthode qui articule différents degrés d'intervention entre restaurer, réparer, transformer, ajouter, innover, et qui se décline encore dans une «économie de la mesure» et une esthétique critique évitant tout geste inutile. Ainsi la question patrimoniale n'est plus limitée à une pensée univoque ou rigide (protectionniste), mais elle est située dans une perspective de pérennité humaniste. Une combinaison de relations entre procédures de projet, négociations ou médiations entre diverses situations construites, différents acteurs, différents quartiers, villes ou territoires.

L'échelle humaine dans une notion de «seuil»

Les temporalités actuelles sont toujours plus courtes. Elles engendrent des modes de fonctionnement morcelés, qui influencent nos rapports sociaux, et conduisent à une organisation urbaine plus compartimentée (habitat, travail, loisirs). De sorte que l'on est aujourd'hui confronté à des valeurs et des pratiques soumises aux pressions, à la fois uniformisantes et individualisantes, sans parler de l'accélération des rythmes de vie liée à la compétitivité ambiante de du libre marché (mondialisé).

Nous avons atteint le mur du temps... Il faut développer une économie politique de la vitesse et ne pas se contenter d'une critique de l'économie politique de la richesse. (VIRILIO 2012)

Le temps est fracturé et engendre une culture de l'immédiateté, une sorte d'hégémonie du «tout, tout de suite» qui va de pair avec une fragmentation de l'espace. Il y a là deux faces d'un unique phénomène impactant l'hyperville, et surtout le défi d'une tentative de cohésion sociale durable.

Contre tout type de ségrégation sociale et spatiale, il s'agit de remplacer la hiérarchie fonctionnaliste (culture du *zoning*) par une autre logique (morphologie/typologie) articulant les échelles du logement, de la rue,

du quartier, de la ville et de l'agglomération à l'espace métropolitain (GEHL 2010). Après les années 1960-1980, la «grande syntaxe» de la ville, basée sur la rationalité et le fonctionnalisme (habitat, travail, loisir), ne semble plus satisfaisante. La ville organique (historique) a conservé les qualités d'un vis-à-vis ou d'un espace public plus tenu, de la rue ou de la place, en suscitant de multiples relations. Tandis que la ville distendue ou diffuse (périurbain, frange), si elle s'est ouverte à plus d'espaces entre le bâti, a certes construit une organisation rationnelle et fonctionnelle, mais elle a produit une spatialité plus incertaine, avec sa somme de «délaissés» notamment dans les grands ensembles. Pourtant, la critique de la Charte d'Athènes a surgi dès les années 1950-1960, notamment avec le Team Ten¹⁰ qui en prend ses distances en préconisant l'introduction d'une inversion de hiérarchie, plus associative (maison, rue, quartier, ville). Cette conception d'un urbanisme à échelle humaine se développe autour d'une idée forte pour créer un «monde des seuils». Aldo van Eyck et Hermann Hertzberger, protagonistes de cette approche, vont créer des espaces visant à favoriser des relations entre individu et collectivité: porte, fenêtre, jardin, toute autre limite deviendra davantage une «transition» plus qu'une séparation des choses. Cette pensée structuraliste (LÜCHINGER 1981) pourrait représenter aujourd'hui le dépassement de visions «utilitaristes» qui prédominent encore, et permettre d'ouvrir la question urbaine aux notions de «ville fertile» ou de «ville poreuse», précisées en cinq thématiques essentielles que sont l'urbanité, la centralité, la densité, la mixité et l'écologie (SIEVERTS 2001).

Générer la mixité et la proximité

Ces réflexions impliquent une profonde modification des législations et des réglementations; toutefois avons-nous la volonté, les compétences et les capacités pour cela? Pour que des expériences ou des formes de démocratie urbaine soient fécondes, la frontière entre le public et le privé devrait pouvoir s'estomper pour faire place à des réseaux relationnels, une traversée des échelles (CORAJOU 2010) et un règne du social qui n'est ni public, ni privé (YOUNÈS 2011). C'est un chemin de tolérance et

8. MÉTROPOLISATION
DES TERRITOIRES ET
CONCENTRATION URBAINE,
LE CAS SINGULIER
DE NEW YORK ET SES
DIFFÉRENTES FORMES DE
DENSITÉ(S)
[© M. BARTHASSAT,
2017].



d'acceptation des différences, certes difficile, mais qui se situe dans une philosophie du «faire-avec» dont parle Gilles Clément. Une complémentarité des fonctions et des relations que la ville doit promouvoir dans son urbanité future, comme dans sa mixité sociale et sa diversité spatiale. Un «mélange des couleurs» inscrit dans les «mixités» comme un principe de vie urbaine. Bien qu'elle entraîne son lot de problématiques émergent de sphères publiques et privées, au bout du compte, ces sphères demeurent le ferment d'une vie urbaine. C'est dire combien la pratique de projet est en permanence une prise de risques et de responsabilités, puisqu'il tente de répondre à une projection de besoins, de situations quotidiennes, d'habitudes ou de perceptions. De plus, la dimension financière devrait s'inscrire dans une économie d'échelle de proximité et prendre en compte les catégories sociales moins favorisées. Le principe de responsabilisation dans un projet se confronte à la durée et à l'usage d'une réponse construite. Une fois bâti, un édifice s'impose à sa ville, à son quartier, à son lieu. C'est donc sur «les conditions urbaines de rapprochement et d'espacement» (YOUNÈS 2011) qu'il s'agit de quérir sans la perspective d'un habitat «sustainable» inséré dans une complexité urbaine (espace bâti/espace ouvert) dont il est question.

Agrégation urbaine et démocratie cognitive

Trop de sites, d'espaces, de régions, de villes ou de territoires sont «brutalement réquisitionnés et remembrés au nom des impératifs et des commodités d'un présent sans étoffe. Ils sont tous les jours lissés, aplatis, réduits aux deux dimensions d'une piste d'atterrissage» (MAROT 2010). Le philosophe français évalue que ces configurations d'un *suburbanisme* entraînent de réelles difficultés à «spatialiser leurs pensées, leurs songes ou leurs émotions». Il s'agit de «déplier» dans l'espace, les couches de nos consciences pour engager des changements plus profonds, pour «décrypter» les plans stratifiés des sites ou des territoires auxquels nous avons à faire. Et Marot d'affirmer: «Le siècle n'est plus à l'extension des villes mais à l'approfondissement des territoires». Il y a là un propos qui pourrait nous inciter davantage à relancer le principe de recyclage, de reconversion et une renaissance de démocratie cognitive à la portée d'un plus grand nombre (DE LUCA 2005). Et surtout que l'architecture s'incarne à l'échelle des gens, pour qu'elle leur parle... et serve à combler ce grand décalage produit par notre modernité, entre une évolution scientifique et technologique réelle, et un progrès éthique somme toute encore bien faible (PIANO 2014). L'architecture serait-elle «un art dangereux car imposé à tous»? Cette responsabilisation de l'espace vis-à-vis des générations à venir, est une manière de résister aux logiques du laisser-faire ou de solutions par défaut. Nous ne pourrions alors ne plus faire l'économie des quelques valeurs suivantes:

- *Protéger et respecter*: soit un acte de restauration ou de réparation;
- *Améliorer et transformer*: soit une économie de la mesure, une négociation entre site et programme;
- *Recycler et innover*: soit l'exigence de l'invention et de l'expérimentation;
- *Enseigner et communiquer*: soit le déploiement d'une pédagogie de projet (acceptabilité).

9. FORME ET DENSITÉ URBAINE, PERCEPTION ET REGARD D'ENFANT (ELENA, 8 ANS).



Dans les parties urbaines distendues, diffuses et coûteuses à vivre, nous avons à agir qualitativement pour les «compléter» en un réel espace social, espace de mixité, d'économie solidaire et durable, avec des équipements publics, un réseau d'espaces verts, une mobilité collectivement partagée à l'échelle du territoire. Dans cette perspective, la proximité d'une agriculture pour nourrir la ville est par ailleurs indispensable, la souveraineté alimentaire étant l'un des défis de notre ère contemporaine, telle une économie de la nature (CLÉMENT 2010). Ce sont là les transitions qu'il est souhaitable de viser et de construire. Elles impliquent une inversion des logiques marchandes, fonctionnalistes et utilitaires, trop gourmandes en espaces.

À quelle «inversion» pourrions-nous tendre ?

Dans le «Manifeste du Tiers paysage», Gilles Clément identifie une quantité d'espaces indécis, dépourvus de fonction qu'il désigne comme les «délaissés» de l'aménagement. Ces espaces procèdent d'un abandon aux multiples origines (agricole, industrielle, urbaine, infrastructurelle, résiduelle, etc.). Ils constituent des territoires de «refuge à la diversité», mais une diversité chassée comme partout ailleurs. Ces espaces à cartographier ont un fort potentiel, y compris dans les processus de densification future auxquels nous sommes confrontés. Cette intégration du facteur biologique comme un «territoire électif de la diversité, donc de l'évolution» est une médiation vers laquelle nous devons aller (CLÉMENT 2004). Elle implique la nécessité de protéger et préserver l'héritage naturel et historique des écosystèmes, et de favoriser le potentiel de biodiversité dans les interstices de la ville. Ce changement de «posture» peut offrir des perspectives d'apprentissages (situations apprenantes) et des pistes de «transition». C'est aussi une invitation du philosophe Jean-Marc Besse à ouvrir «les cinq portes du paysage» comme perspective d'être au monde.

Projeter, c'est donc d'abord vouloir cet inachèvement, et la responsabilité du projeteur, s'agissant du paysage, est peut-être là : il est porteur de l'inachèvement, c'est-à-dire des significations en réserve, des horizons spatiaux et temporels à l'intérieur même du site, des avènements. Un monde sans horizons, c'est-à-dire sans paysages, sans bout du monde qui appellent le désir, n'est tout simplement plus un monde. (BESSE 2009)



10. VUE DU SALÈVE, L'UN DES MASSIFS CALCAIRES BORDANT LA «CUVETTE» FRANCO-GÉNEVOISE, ET SES COMPOSANTES TERRITORIALES [© M. BARTHASSAT, 2010].

Ce changement de « posture » peut offrir des perspectives d'apprentissages (situations apprenantes) et des pistes de transition.

La « pensée-paysage » se développe et fédère davantage qu'elle ne sépare, sans doute par les facultés d'enchaînements que cette approche suggère, dans un rapport homme/nature renouvelé. Le paysage est à la fois héritage et mutation, étendue, ressource, bâti, ville, territoire, biodiversité, mode de vie et société. Car « si la ville avance dans le paysage, pourquoi l'inverse ne serait-il pas envisageable ? » (VERSTEEGH 2005). C'est une interrogation pertinemment relayée par Elena Cogato Lanza dans cette hypothèse du « territoire inversé », notamment en s'appuyant sur des expériences de « renaturation » à Genève¹¹. La transition, voir l'« inversion » étant vue ici comme des paliers successifs pour tendre à de nouveaux équilibres, à renouveler la ville par des pratiques de réparation et de recyclage, tel un « métabolisme en boucle » (ROGERS 2000). Avouons que le mouvement moderne de l'architecture et de l'urbanisme ne l'avait pas prévu, occupé à projeter et produire des développements successifs, que nous avons crus illimités ou inépuisables durant le 20^e siècle. C'est

dire que l'axiome traditionnel de la forme qui suit la fonction doit être alors revisité et modifié, puis redéployé autour de mots-clés tels que: contrainte, héritage, recyclage, modification, vers une écologie naissante alternative à la pensée dominante.

Nous avons besoin d'une nouvelle description de la question urbaine, peut-être une «inversion» de la méthode qui pourrait ouvrir sur un futur, même incertain, vers une dimension véritablement humaine et durable. Alors, si *La ville des riches et la ville des pauvres* représente dans l'exploration de Bernardo Secchi un héritage intellectuel et un espoir de grande humanité, il faut accepter que notre métier d'architecte et d'urbaniste soit perturbé, contesté même, s'il entend jouer un rôle significatif à la demande du *plus grand nombre*. Car notre rapport à la «commande» demeure une très forte subordination aux programmations globale de la compétitivité ambiante. Mais cette possible «perturbation» peut aussi se transformer en une reconquête, et stimuler notre capacité à projeter autrement. À la fois en instaurant un débat ouvert et constant, autour des pratiques interdisciplinaires, d'une démocratie urbaine à expérimenter et modéliser, tout en intégrant des performances techniques et artistiques. Tout cela bien entendu articulé à une éthique critique et qualitative sur la manière de conduire un projet urbain, rural ou territorial cohérent, qui puisse se partager avec conviction et générosité... parce qu'il y a urgence à nos yeux !

¹ Voir à ce propos la recherche de Margrit Hugentobler du Wohnforum ETH à Zurich. Il n'y a pas de densité «tout court», mais la nécessité d'en débattre en distinguant des catégories de densité, comme celle du bâti (morphologie urbaine), des interactions sociales (espace public et équipement) ou de la densité des fonctions mixité et modes de déplacements).

² Malgré sa superficie modeste de 41 285 km², la Suisse compte 8,4 millions d'habitants, elle dépassera la barre des 10 millions à l'horizon 2040. L'Office fédéral des statistiques prévoit une population plus dense mais aussi plus vieille, la part des 65 ans passera de 18% à plus de 26% en 2045, avec aussi une très forte diminution des populations rurales.

- ³ Sous la direction de Georges Descombes, Michel Corajoud et Alain Léveillé, dans la discipline «architecture et paysage», les protagonistes Sébastien Marot, Jean-Marc Besse, Gilles Tiberghien, Christine Dalnoky, Alexandre Chemetoff et Rodolphe Spichiger ont apporté un enseignement marquant dans cet atelier singulier de l'IAUG entre 1994 et 2006.
- ⁴ Le «collectif d'architectes bbbm» entre 1984 et 2006, aujourd'hui avec «ar-ter, atelier architecture-territoire» créé en 2007 avec Jacques Menoud, Laurent de Wurtsemberger, Pedro Diaz Berrio et Astrid Rogg (www.ar-ter.ch), atelier installé à Carouge.
- ⁵ Mouvement citoyen en France: *Et nous vivrons des jours heureux*, 100 auteurs et 120 actions pour résister et créer, Actes sud, 2016, mouvement réunis pour la constitution d'un pacte pour le «bien vivre» autour des grandes questions sociétales.
- ⁶ Cela nous renvoie à la notion de *modestia*, au sens de la mesure et de la limite. D'autres conceptions nous sont aussi soumises telles que celles de la différence, de la reconnaissance et de l'appartenance.
- ⁷ La fermeture de l'IAUG en 2006 est un moment décourageant pour l'enseignement à Genève, car il couvrait les disciplines de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture et du patrimoine. Ceci, au moment où l'agglomération du Grand Genève programait un ambitieux projet territorial visant à accueillir plus de 200 000 habitants et 150 000 emplois à l'horizon 2030.
- ⁸ Dans la tentative de la sauvegarde de l'IAUG en y insérant les disciplines de l'environnement, Sébastien Marot élabora un propos: *Considérations intempestives sur le redéploiement de l'Institut d'Architecture dans une Faculté des Arts de l'Environnement*, projet de texte non publié, février 2005.
- ⁹ L'économie de moyens ou de la mesure en tant que principe d'intervention minimum et de réversibilité; la réparation, la substitution comprise comme la modification ou le remplacement d'éléments existants; la transformation exprimée comme une simple copie de l'existant ou comme une réinterprétation de l'ancien; la négociation qualitative avec l'existant; l'adjonction d'éléments nouveaux issus des besoins contemporains, traités avec liberté mais en «sympathie» avec le caractère propre d'un lieu ou d'un édifice.
- ¹⁰ Le groupe d'architectes et urbanistes Team Ten, créé lors du 10^e congrès des CIAM par Jaap Bakema, Georges Candilis, Rolf Gutmann et Peter Smithson (1953), fut rejoint plus tard par Aldo Van Eyck, Hermann Hetzberger.
- ¹¹ Il aura fallu l'exercice d'un texte (BARTHASSAT, MENOUD, BACH et ROSSEL 2009) et l'expérience du Plan paysage du projet d'agglomération du Grand Genève pour me conforter à cette idée d'*inversion* développée en 2005 par Pieter Versteegh et Elena Cogato Lanza dans leurs travaux de recherches à l'EPFL.

Bibliographie

- BARTHASSAT, M., MENOUD, J., ROSSEL, P., BACH, Y. (2009): «Entre naturalité et agriculture, l'espace public rural de la haute Seymaz», *Les carnets du paysage*, n°18, Actes Sud/ENSP.
- BESSE, J.-M. (2009): *Le Goût du monde*, Actes Sud/ENSP, Arles.
- (2013): *Habiter. Un monde à mon image*, Flammarion, Paris.

- CHEMETOFF, A. (2009): *Visites*, Archibooks + Sautereau Éditeur, Paris.
- (2010): *Le plan-guide (suites)*, Archibooks + Sautereau Éditeur, Paris.
- CLÉMENT, G. (2000): *Le Jardin planétaire*, Albin Michel, Paris.
- (2004): *Manifeste du Tiers paysage*, Éditions Sujet/Objet, Paris.
- (2010): «Écologie ou *green business*: L'alternative ambiante», *Les carnets du paysage*, n°19.
- COGATO LANZA, E. (2005): «Le territoire inversé», [in] Versteegh, P. (éd.), *Méandres. Penser le paysage urbain*, PPUR, Lausanne, pp.117-139.
- COLLOT, M. (2011): *La Pensée-paysage*, Actes Sud/ENSP, Arles.
- CORAJOU, M. (2010): *Le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Actes Sud/ENSP, Arles.
- CORBOZ, A. (1993): *Aptitudes territoriales, logiques concurrentes et implications politiques du projet d'urbanisme*, conférence donnée à l'ILAUD San Marino.
- (1997): «La Suisse comme hyperville», *Anthos*, n°2.
- (2001): *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Éditions de l'imprimeur, Besançon.
- DE CARLO, G. (1995): *Immagini e frammenti*, Electa, Milan.
- DE LUCA, E. (2005): *Le contraire de un*, Gallimard, Paris.
- GEHL, J. (2010): *Pour une ville à échelle humaine*, Écosociété, Montréal.
- HERTZBERGER, H. (1985): «Le Royaume public», [in] *Six architectures*, Electa, Venise, pp.111-118.
- LÜCHINGER, A. (1981): *Structuralisme en architecture et urbanisme*, Karl Krämer Verlag, Stuttgart.
- MAROT, S. (2010): *L'art de la mémoire, le territoire de l'architecture*, Éditions de la Villette, Paris.
- MANTZIARAS, P., VIGANÒ, P. (éds)(2016): *Le sol des villes. Ressources et projet*, MétisPresses, Genève.
- PIANO, R. (2014): *La désobéissance de l'architecte*, Arléa, Paris.
- ROGERS, R. (2000): *Des villes durables pour une petite planète*, Le Moniteur, Paris.
- SECCHI, B. (2007): *Prima lezione di urbanistica*, Laterza, Rome [trad. fr.: Patrizia Ingallina, Marseille, Parenthèse, 2011].
- (2015): *La ville des riches et la ville des pauvres. Urbanisme et inégalités*, MétisPresses, Genève [trad. de l'italien par Marc Logoz].
- SIEVERTS, T. (2001): *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Parenthèse, Marseille.
- VERSTEEGH, P. (éd.)(2005): *Méandres. Penser le paysage urbain*, PPUR, Lausanne.
- VIRILIO, P. (2012): «Ce qui nous menace, c'est l'accélération», *Philosophie magazine* [en ligne]; <http://www.philomag.com/les-idees/paul-virilio-ce-qui-nous-menace-cest-laceleration-3984>.
- YOUNÈS, C. (2011): *Paradoxe des coexistences urbaines*, Conférence au colloque «Faire la ville durable. Inventer une nouvelle urbanité».